

# Le G7 n'a pas l'intention de lever ses sanctions, Moscou non plus

L'embargo alimentaire introduit en août 2014 par la Russie en réponse aux sanctions imposées par l'Union européenne et les États-Unis a coûté 9,3 milliards de dollars aux exportateurs occidentaux

À l'issue d'un sommet au Japon, les 26 et 27 mai, les leaders des pays du G7 se sont exprimés, dans leur communiqué final, pour le maintien de la politique des sanctions à l'égard de la Russie. Les dirigeants ont même **annoncé** que des mesures de limitations supplémentaires pourraient être prises si « les agissements de la Russie l'exigent ».



« Nous avons tous la certitude que le conflit ukrainien ne peut être réglé que par des moyens diplomatiques et dans le respect total du droit international, notamment le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de l'Ukraine », affirme le communiqué, ajoutant que les participants du sommet condamnent « l'annexion de la Crimée », ne reconnaissent pas son unification à la Russie et maintiennent leur politique de sanctions. « Nous réitérons notre ferme soutien à la réalisation totale des [accords de Minsk](#) et au travail du format de Normandie [Allemagne, France, Russie, Ukraine, *ndlr*] et du groupe de contact tripartite. Nous attendons de la Russie qu'elle remplisse ses obligations de façon complète, notamment en usant de son influence sur les séparatistes », poursuit le document.

Le communiqué souligne que la durée du maintien des sanctions est strictement liée à l'exécution totale par la Russie des accords de Minsk et au respect de la souveraineté de l'Ukraine. « Les sanctions pourront être levées quand la Russie remplira ces obligations. Mais nous sommes aussi prêts à introduire des mesures de limitation supplémentaires si les agissements de la Russie l'exigent », affirme le texte.

Dans le même temps, les dirigeants du G7 « reconnaissent l'importance de maintenir le dialogue avec la Russie afin de garantir le fait qu'elle respecte les obligations qu'elle a prises et les normes du droit international dans le but de parvenir à un règlement complet, durable et pacifique de la crise. »

De son côté, le Premier ministre russe Dmitri Medvedev a [donné](#) l'ordre au gouvernement de préparer des propositions pour prolonger l'embargo alimentaire jusqu'à la fin de l'année 2017.

« Nos producteurs se sont exprimés à plusieurs reprises en faveur du maintien de l'embargo alimentaire sur les produits agricoles des pays qui ont adopté des sanctions contre la Fédération de Russie ou qui les ont rejoints par la suite. J'ai ordonné que l'on prépare des propositions pour maintenir ces mesures limitatives de réponse non pas pour une année supplémentaire, mais jusqu'à la fin 2017 », a déclaré Dmitri Medvedev, vendredi 27 mai.

Les [sanctions économiques](#) ont été adoptées en mars 2014 suite au rattachement de la Crimée à la Russie et en réponse à la « déstabilisation délibérée » de la situation en Ukraine par Moscou. Alors qu'elles devaient expirer fin juillet 2015, ces mesures restrictives ont été prolongées une première fois le 22 juin 2015, avant d'être reconduites en décembre 2015, les portant ainsi jusqu'en juillet 2016. En juin 2015, la Russie a reconduit l'embargo alimentaire d'un an, jusqu'en août 2016, suite à la prolongation des sanctions à son encontre. Le 29 juillet, le président russe Vladimir Poutine a signé un décret autorisant la destruction de toute production interdite sur le territoire de la Russie.

L'embargo alimentaire introduit en août 2014 par la Russie en réponse aux sanctions imposées par l'Union européenne et les États-Unis a coûté 9,3 milliards de dollars aux exportateurs occidentaux, a [estimé](#) le Centre analytique auprès du gouvernement russe dans son rapport *Embargo alimentaire : bilan 2015*, publié courant mai.